

Chers clients,

Après cet épisode sans précédent, votre activité reprend enfin ou s'intensifie de nouveau.

Nous constatons malheureusement des incidents de process qui peuvent être préjudiciables à l'efficacité de votre reprise.

Ceci est dû aux deux principaux acteurs qui sont l'humain et les machines.

Vos machines ont été soit arrêtées soit moins sollicitées, un retour à une cadence normale doit être surveillé, et nous vous invitons à faire intervenir en préventif vos services de maintenance ou celui du fabricant afin de vérifier le bon état général.

Pour l'humain, il s'agit de reprendre les bons réflexes afin d'éviter d'éventuels accidents de travail :

- ❖ Suivi et rappel des règles de sécurité
- ❖ Ne pas négliger les formations « sécurité »

De même et de façon plus large, n'oubliez pas de reprogrammer les vérifications périodiques qui ont été décalées, extincteur, robinet d'incendie armé, électricité, thermographie pour ne parler que des plus courantes.

En vous rappelant que, statistiquement, 2 incendies sur 3 sont d'origine électrique.

Le bon fonctionnement des différentes alarmes et report est également à contrôler ou faire contrôler.

Et sur un plan ressources humaines, la reprise des visites médicales.

Comme vous l'aurez compris, il ne s'agit que d'un rappel de fondamentaux afin que ces derniers redeviennent des habitudes.

Vous souhaitant un deuxième semestre à la hauteur de vos espérances.

DIOT Rhône Alpes & LSN Assurances.

